

Réderie de la Balourde

Bulletin d'inscription

Informations

Réderie uniquement réservée aux particuliers

- Installation dès 6h00 - Fin de la réderie : 18h00
- Aucun mouvement de véhicule ne sera admis dans l'enceinte de la réderie entre 9h00 et 18h00
- Chaque participant doit se munir de son propre matériel
- La réderie se déroule Rues Saint-Martin, Gambetta et Veuve Baron. **AUCUN DÉBALLAGE EN DEHORS DE CETTE ZONE NE SERA ACCEPTÉ**

Tarifs :

- 2 € le mètre linéaire - Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- Gratuit pour les habitants d'Ailly-sur-Noye, Berny-sur-Noye ou Merville au Bois.
(Dans la limite de 6m, puis 2 € le mètre supplémentaire)

Pièces à joindre à la présente fiche d'inscription :

- Une copie recto-verso de ma pièce d'identité
- Un justificatif de domicile - uniquement pour les habitants de la commune
- Chèque à l'ordre du Trésor Public

Les dossiers d'inscriptions non complets ne seront pas pris en compte.

Nom / prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :/...../...../...../..... Courriel :

Métrage souhaité : m Soit : x 2 =€

Signature :

INSCRIPTION :

Ce bulletin est à envoyer **avant le 18 mai 2025**

Mairie - 8 rue Saint Martin

80250 AILLY-SUR-NOYE

Tél : 03.22.41.71.71

Courriel : mairie@aillysurnoye.fr